

Nos propositions, pourquoi

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le fonctionnement des Activités Sociales et Culturelles (ASC) et qu'on ne vous a jamais expliqué se trouve ici, grâce à vos représentants CFE-CGC Orange 😊 😊 😊

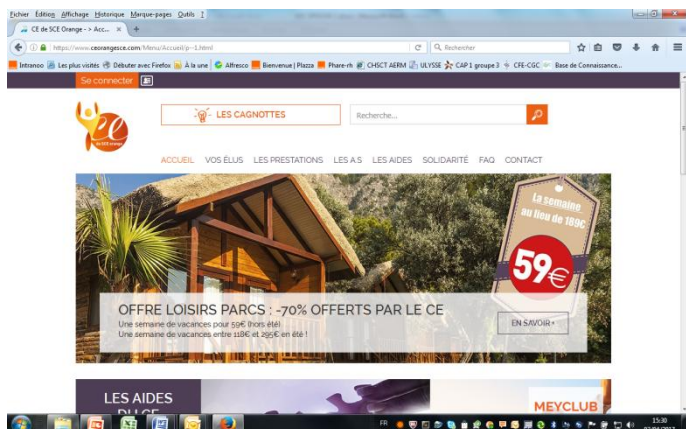
■ Un site web simple, efficace et rapide

■ Un CE digital, c'est quoi ?



■ Clic and test

Et vous comprendrez très vite la différence avec ce que vous connaissez !



■ Comment vos droits seraient-ils calculés avec la CFE-CGC Orange?

■ Uniquement selon votre grade ...

Plus de déclaration ni d'envoi de votre avis d'imposition à faire, vos droits sont automatiquement ouverts dès le début d'année.

Dans le système actuel, environ 800 salariés (sur 5200) n'avaient pas validé leur QF donc n'ont quasiment rien eu !

Avec un calcul selon la classification, tout le monde est sûr que les bas salaires ont plus que les hauts salaires .

.... et le nombre d'enfants

tel qu'il figure au livret de famille, permettant de tenir compte des familles recomposées. En effet, un enfant à charge n'est pas nécessairement fiscalement à charge.

■ Pour quels gains ?

■ Équité

Notre expérience a déjà prouvé que 99% des salariés ont utilisé leurs droits, avec un accès équitable à toutes les prestations. Plus besoin de commander vos chèques cadeaux, tout se fait automatiquement.

■ Plus de prestations dans la poche des salariés

Car les frais de gestion d'un tel système se réduisent à moins de 2% du budget au lieu de pourcentages à 2 chiffres comme aujourd'hui.

Le fait de gérer en même temps la restauration permet des économies d'échelle.

Les avantages de notre système

- ➔ Un calcul automatique de vos droits sans aucune action de votre part ni envoi de fiche d'imposition
- ➔ Tous les salariés bénéficient de leurs ASC
- ➔ Plus d'argent distribué aux salariés, moins de tracas administratifs, et pas de blabla !!!

Au prochain épisode :

Et la restauration dans tout cela ?

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Hélène Germani – 06 86 58 77 78
Anne Mestre – 06 87 81 42 12
Stéphane Mouradian – 06 77 94 44 62
Ghislain Villet – 06 85 82 88 60

**Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat**

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange

twitter.com/CFECCGOrange



Tout ce que la Direction vous tait
est sur le web CFE-CGC !
www.cfecgc-orange.org



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.